

OFFICE DU BACCALAUREAT

E.mail : Office@ucad.edu.sn siteweb :Officedubac.sn

22T03AN01A3 Durée : 04 heures Série : G- Coef. 6

Epreuve du 1er groupe

SCIENCES ECONOMIES ET SOCIALES

I. TRAVAIL PREPARATOIRE (10 points)

A. CONNAISSANCES DES TERMES ET MECANISMES ECONOMIQUES (05 points)

- 1. Définir les termes et expressions suivants : Croissance économique, secteur primaire, compétitivité et autosuffisance alimentaire. (02 points)
- 2. Donner la signification économique des valeurs soulignées dans le tableau 01.

(01 point)

- 3. En quoi la modernisation des moyens de production peut-elle favoriser le développement de l'agriculture au Sénégal ? (01 point)
- 4. Quel est l'impact de l'exode rural sur le développement de l'agriculture ? (01 point)

B. CALCULS D'INDICATEURS (03 points)

- Calculer la part de chaque type de culture dans la production totale de céréales en 2018 et interpréter le premier résultat.
 O1 point)
- 2. Mesurer l'évolution de la production totale des céréales entre 2018 2019 et interpréter. (01 point)
- 3. Comparer l'évolution du PIB du Sénégal à celle du secteur primaire entre 2014 et 2016. **(01point)**

C. <u>REPRESENTATION GRAPHIQUE</u> (02 points)

A l'aide d'un diagramme à secteur rectangulaires, représenter les parts des différentes cultures dans la production de céréales en 2018.

II. QUESTION DE SYNTHESE (10 points)

Après avoir montré l'importance de l'agriculture dans l'économie sénégalaise, expliquez les facteurs qui bloquent son développement.

TABLEAU 01: PIB du Sénégal par branche d'activité, variation en % (croissance en volume)

	2014	2016	2017 prévisions	
PIB	4,1	6,7	<u>7,9</u>	
Secteur primaire	2,2	<u>6,5</u>	6,5	
Secteur secondaire	3,5	6,7	5,8	
Secteur tertiaire	4,2	6,8	6,6	

Source : FMI et autorité sénégalaise, situation économique.

TABLEAU 02 : Production prévisionnelle de céréales 2018-2019 (en tonnes)

	Production	Production	Variation par	Variation par
	2018 (T)	prévisionnelle	rapport à	rapport à la
Types de		2019 (T)	2017-2018	moyenne des 5
cultures			(%)	dernières
				années (%)
Mil	875 484	827 601	-5	29
Sorgho	217 491	291 171	35	80
Maïs	410 364	476 621	16	63
Riz	1 011 269	1 132 795	12	47
Fonio	3 857	3 921	2	35
Total céréales	2 518 465	2 732 109	9	47

Source: DPEE, situation économique du Sénégal, juin 2018.

22T03AN01A3 Série : G **Epreuve du 1**er **groupe**

TEXTE 1

La Banque africaine de développement intègre progressivement le changement climatique dans ses opérations, en particulier dans le secteur agricole, compte tenu de l'importance que revêt ce secteur dans la croissance économique sur le continent et de sa forte vulnérabilité au changement climatique. Elle reconnaît aussi la place de l'agriculture dans tout accord sur le changement climatique postérieur à Kyoto. Quoique très vulnérable au changement climatique, le secteur agricole contribue considérablement au réchauffement de la planète sur le continent. A cet égard, la Banque privilégie aussi bien l'adaptation que l'atténuation comme réponses au changement climatique dans le secteur. [...]

La croissance basée sur l'agriculture a un puissant impact sur la pauvreté dans tous les types de pays. Il ressort des estimations que la croissance du PIB imputable à l'agriculture est au moins deux fois aussi efficace dans la réduction de la pauvreté que la croissance du PIB imputable à des secteurs autres que l'agriculture.

<u>Source</u> : Rapport sur le développement dans le monde : l'agriculture au service du développement, Banque mondiale.

TEXTE 2

Face à une agriculture nationale affaiblie par les ajustements structurels des années 1980 ; les organisations paysannes sénégalaises défendent le renforcement d'une agriculture familiale dans le cadre de la souveraineté alimentaire. [.....]

Au Sénégal, les mouvements paysans sont les plus dynamiques et les mieux organisés de la sous – région ouest-africaine. Cela est attesté par leur rôle prééminent au sein du Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA). [....]

Les organisations coopératives, les plus anciennes mais fortement liées à l'Etat sont les Fédérations nationales de groupements d'intérêts économiques (GIE), les Organisations économiques en général récentes et aux intérêts très morcelés et le mouvement associatif rural, représenté par la Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal (FONGS) ; qui a joué un rôle clé dans sa création.

Source: Demba Moussa Dembélé, Alternatives Sud, Vol. 20-2013/83.